



Comité économique et social européen



Conseil économique et social hongrois

CONFÉRENCE CONJOINTE
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN
ET DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL HONGROIS

Améliorer l'appropriation de la stratégie de Lisbonne
au plan national:
la société civile est-elle suffisamment impliquée?

Budapest, 9 et 10 mars 2006

Séance de clôture

Présentation de recommandations à l'attention des institutions européennes

par

M^{me} Anne-Marie SIGMUND

Présidente du Comité économique et social européen

En ma qualité de Présidente du Comité économique et social européen, j'aimerais, si vous le voulez bien, extraire des très riches contributions et discussions de notre conférence à Budapest un certain nombre de conclusions qui me semblent particulièrement importantes et que nous nous proposons, avec votre accord, de transmettre aux responsables politiques de l'Union européenne.

Il s'agit des dix points suivants:

1. Toutes les institutions de l'Union européenne doivent présenter la stratégie de Lisbonne pour ce qu'elle constitue en dernière analyse, à savoir un projet décisif pour l'avenir de la société européenne.
2. Toutes les institutions de l'UE doivent informer les citoyens sur ce projet touchant au futur européen de manière qu'ils puissent eux aussi le comprendre, s'y identifier et s'y rallier avec conviction.
3. Pour ce faire, les institutions de l'UE se doivent avant tout de trouver un langage plus simple et d'une meilleure intelligibilité, afin de communiquer par des mots, comparaisons et symboles qui interpellent le citoyen, lui transmettent le message et l'invitent au dialogue.
4. S'agissant de poursuivre la concrétisation et la transposition de la stratégie de Lisbonne, les institutions de l'UE doivent, avec la plus grande résolution et en coopération partenariale, tirer partie des connaissances, du potentiel et de la force d'engagement de la société civile organisée et ce, à tous les niveaux.
5. Il convient de reconnaître pleinement ainsi que d'illustrer la place qu'occupent les grandes branches de la société civile organisée d'un point de vue structurel, stratégique mais aussi et surtout économique, de façon à y prendre appui pour donner à ce secteur tout entier un rôle politique approprié.
6. Dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne, les institutions de l'UE doivent faire barrage de manière décidée à la pression des intérêts particuliers et en préserver l'équilibre pour que son orientation reste dans l'axe du bien-être de l'ensemble de la société.
7. La "méthode ouverte de coordination" devrait bénéficier d'une place plus appréciable pour concrétiser la stratégie de Lisbonne, une des conditions sine qua non en la matière consistant en particulier à impliquer bien plus fortement, les organisations concernées de la société civile, les Parlements et les collectivités régionales et locales.
8. Les institutions de l'UE doivent résolument faire preuve, dans la matérialisation de la stratégie de Lisbonne, d'une volonté et d'une force d'entraînement plus tranchées, politiquement parlant. Cet impératif a notamment pour implication qu'elles doivent recourir à une stratégie de communication cohérente, pour soutenir toute une série de relais multiplicateurs occupant des positions stratégiques.

9. Aux premiers rangs de ces grands multiplicateurs d'opinion figurent les membres du Comité économique et social européen et ceux des Conseils économiques et sociaux des États membres de l'Union. On y retrouve également les responsables de toutes les autres organisations de la société civile qui sont les partenaires du CESE, par exemple les réseaux européens d'organisations non gouvernementales, avec leurs structures nationales et locales.

10. Les institutions de l'UE ne peuvent traiter la stratégie de Lisbonne comme un projet d'horizon limité dans le temps mais doivent au contraire la donner à connaître en tant que processus durable, s'inscrivant dans l'effort déployé pour donner forme à l'Europe. Cette tâche suppose notamment aussi que les instruments de sa réalisation soient en permanence soumis à évaluation critique et adaptés en conséquence aux conditions nouvelles, l'opération devant s'effectuer en dialogue et partenariat avec la société civile organisée.

NB: Lors de la séance finale de la conférence, les participants ont salué ces recommandations et ont exprimé un soutien marqué en leur faveur.
